



MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 18 décembre 2013 (Séance publique)

Le Maire

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire

Etaient présents :

Claudine FINE, Philippe MICHELON, Christine VALLA, Henri CROSASSO, adjoints,
Josette PETER, Emile FORM, Jean Paul SALLE, Pierre SALLE, Michel RICCI, Gilles PERLI, conseillers municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Hervé MOREAU Conseiller Municipal ayant donné pouvoir à Emile FORM
Nadine FERRARI Conseillère Municipale ayant donné pouvoir à Claudine FINE
Juliette SABATE Conseillère Municipale ayant donné pouvoir à Henri CROSASSO

Le CASA est présent dans la salle.

La séance est ouverte à 20h00.

Mme Claudine FINE a été élue Secrétaire.

Affaires Financières

1) Budget « Commune » décision modificative n°5

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget « Commune » 2013.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2) Otisc-approbation Budget Primitif 2014

Le Conseil Municipal accepte le Budget Prévisionnel 2014 de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier et arrête la participation de la Commune à 391 985 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3) DETR 2014- Travaux église du Bez-2^{ème} tranche : demande de subvention

Le Conseil Municipal sollicite l'Etat au titre de la DETR 2014 à hauteur de 50 % de la dépense engagée de la 2^{ème} tranche des travaux de l'église du Bez pour un montant de 189 864 € HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4) Convention de facturation eau 2013

Le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la SEERC afin d'établir la facturation « eau » 2013 suite à la mise en place de la facture à la consommation réelle.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5) SIGED/COMMUNE : Transfert de biens –Décision Modificative n°6

Le Conseil Municipal accepte le transfert des biens réalisés par le Syndicat Intercommunal pour la Gestion et l'Exploitation des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier 1400/1500 à la Commune afin d'en assumer l'entretien et le fonctionnement et en arrête les modalités financières.



Secrétariat Général

6) Service de réanimation de l'hôpital de Briançon –consultation

Le Conseil Municipal adopte une motion de soutien pour le maintien du service de réanimation de l'hôpital de Briançon.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Administration Générale

7) Recensement de la population

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8) Rémunération des agents recenseurs

Le conseil municipal fixe la rémunération des agents recenseurs.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Urbanisme

9) Dénomination de nouvelles voies communales-lotissement Le Pontet

Le Conseil Municipal attribue un nom et un numéro aux voies créées suite à la réalisation du lotissement Le Pontet. A savoir : Allée des Lys Martagon, rue des Colchiques et rue des Orchidées.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ


COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Signature d'une convention pour la mise à disposition à l'Association « Serre Chevalier Anim'Enfants » de deux salles situées au 1^{er} étage du Centre Olympique de Serre Chevalier 1 400. Le loyer est fixé à 1 500 € pour toute la durée d'occupation : du 2 décembre 2013 au 11 mai 2014.
- Le Marché relatif à l'acquisition d'une chargeuse est déclaré sans suite pour des raisons budgétaire. Cette acquisition est reportée.
- Il est donné mandat à Maître Gil-Fourrier pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête déposée par Mme Christiane BOUCHET auprès du Tribunal Administratif de Marseille afin de désigner un expert pour procéder à toutes constatations relatives à des dégâts des eaux concernant son ensemble immobilier sis au 3 chemin des Charrières, Le Pontillas.

La séance est levée à 20H30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.

Un échange avec M. Henri MAJOLI porte sur la facturation de l'eau.
Par ailleurs, il est relevé l'opportunité de mettre un STOP à la sortie du lotissement du Pontet.

 
Le Maire
Alain FARDELLA